

# L'opposition ne sera pas au complet

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4066 - Lundi 9 janvier 2017 - Prix : 10 DA

Boudjima (Tizi Ouzou)

Mobilisation des lycéens et du P/APC pour réclamer la livraison du lycée

Page 24

Retraite sans condition d'âge et pouvoir d'achat

## L'intersyndicale prévoit une protesta

Page 2

Maintenant que l'émeute est passée...

Par Mohamed Habili

Après Jil Jadid, le parti de Soufiane Djillali, la coqueluche de la «presse indépendante», c'est au tour de Talaïou El Houriat de Ali Benflis d'annoncer son boycott des législatives de cette année, désormais d'autant plus d'actualité que la dernière émeute a lamentablement échoué, malgré tous les efforts et dépenses consentis pour qu'elle réussisse. Jamais émeute n'aura été aussi peu spontanée que celle-là; de cela chacun est bien conscient. On ne voit d'ailleurs personne soutenir le contraire. Si elle avait réussi, alors là oui, il n'aurait pas manqué de gens pour affirmer qu'elle était une saine expression de la colère populaire, un pur moment de vérité. Mais une manipulation qui n'a pas donné, qui voudrait attirer sur lui le soupçon d'en être l'instigateur en en faisant l'éloge, en l'assumant? Cela dit, aucun de ces deux partis boycottés n'y est pour quelque chose, mais enfin, les deux n'auraient peut-être pas été si mécontents qu'elle prenne, ne serait-ce que pour que la donne politique s'en trouve modifiée de quelque manière, et leur décision de boycotter du même coup justifiée. On doit cependant à la vérité de dire que Jil Jadid n'a pas attendu que l'émeute en préparation au vu et au su de tout le monde se révèle être un bide pour dire qu'il ne participerait pas aux élections, à la différence de Talaïou El Houriat qui lui ne s'est décidé qu'en dernière analyse, encore qu'il ait annoncé la couleur depuis quelque temps déjà.

Suite en page 3

Programmes habitat

# Les logements AADL2 livrés avant fin juin



PH/D. R.

Après avoir assuré d'achever la distribution des logements aux souscripteurs des programmes AADL 1 (2001 et 2002) en mars prochain, le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, s'est engagé à entamer le début des livraisons de ceux de l'AADL 2 (2013). Lire page 2

Région de Tin Zaouatine

## Une cache d'armes et de munitions découverte

Page 2

Peinture

## Abderrahmane Bekhti dévoile son exposition «Mysticisme»

Page 13

## Programmes habitat

## Les logements AADL2 livrés avant fin juin

■ Après avoir assuré d'achever la distribution des logements aux souscripteurs des programmes AADL 1 (2001 et 2002) en mars prochain, le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, s'est engagé à entamer le début des livraisons de ceux de l'AADL 2 (2013).

Par Yacine Djadel

Les premières opérations de distribution des logements AADL 2 à Alger débuteront avant la fin du premier semestre 2017, a annoncé samedi le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune. A ce propos, le premier responsable du secteur a même déclaré une augmentation du nombre de logements pour ce type de programme. Un financement additionnel de 120 000 unités fera augmenter le nombre des logements prévus dans le budget à 470 000 unités, a affir-

### Région de Tin Zaouatine Une cache d'armes et de munitions découverte



UN DÉTACHEMENT combiné de l'Armée nationale populaire a découvert, hier, près de Tin Zaouatine, dans la sixième Région militaire, sur la bande frontalière, une cache d'armes et de munitions, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, et lors d'une patrouille menée près de Tin Zaouatine, un détachement combiné de l'ANP a découvert avant-hier 07 janvier 2017, une cache d'armes (22 pièces) et de munitions», a précisé la même source. Il s'agit d'un mortier de calibre 60 mm, de deux mitrailleuses de calibre 12,7 mm, mitrailleuse de type PKT, d'un fusil mitrailleur FMPK, de neuf pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, de quatre fusils semi-automatiques de type Simonov, de quatre fusils à répétition, ainsi qu'une importante quantité de munitions de différents calibres, a ajouté la même source. Ces résultats réalisés sur le terrain «confirment, une fois de plus, l'engagement et la détermination des unités de l'Armée nationale populaire à garantir la sécurisation de nos frontières et à empêcher toute tentative d'atteinte à l'intégrité et la sécurité du territoire national», a soutenu le communiqué du MDN. O. N.

mé le ministre. «Il s'agit là d'une confirmation de la détermination des autorités à poursuivre le programme de logement qui ne sera pas suspendu quelle que soit la conjoncture», a-t-il ajouté. Afin de satisfaire au plus vite les nombreux souscripteurs à la formule du programme de logements location-vente (AADL), le gouvernement semble plus que déterminé à relever le grand défi qu'il s'est lancé : celui de résorber la crise du logement sur l'ensemble du territoire national. Dans des déclarations à la presse en marge d'une visite d'inspection du projet de la grande mosquée d'Alger, M. Tebboune a précisé que le programme location-vente de 150 000 unités initialement, a été progressivement élargi à 80 000 unités en 2013, 80 000 autres en 2015 et 40 000 unités en 2016, auxquelles se sont ajoutées récemment 120 000 nouvelles unités, ramenant ainsi le nombre global prévu au titre de ce programme à 470 000 unités. Pour ce qui est de l'accélération du rythme dans les différents projets en cours de construction, le ministre a déploré le retard enregistré dans certaines wilayas du pays, à l'instar de Béjaïa, Bouïra et Boumerdès, imputant cela à des problèmes liés essentiellement au foncier. Dans la wilaya de Béjaïa, à titre d'exemple, «nous avons délocalisé les sites destinés aux projets AADL plusieurs fois, ce qui a retardé les travaux de plusieurs mois», a expliqué M. Tebboune



en présentant ses excuses officielles à tous les souscripteurs des wilayas concernées. Cette situation reste exceptionnelle, a-t-il ajouté, rappelant l'avancement important des travaux dans l'ensemble des régions. M. Tebboune a mis en garde contre les tentatives de désinformation que mènent certaines parties qui

veulent exploiter le dossier du logement pour semer l'anarchie. Sur ce point, il n'a pas manqué d'exprimer son indignation quant aux propos faisant état de l'arrêt des projets en raison des difficultés financières que traverse le pays. «Il est vrai que nous ne vivons pas dans un paradis, mais il est grave et inacceptable de

dire que la situation actuelle est un enfer», a-t-il indiqué. Il a fait état d'attaques mises en échec contre le site Internet dédié au choix des sites pour les souscripteurs AADL2, «dans le but de semer le doute chez le citoyen quant à notre crédibilité à remplir nos engagements», a-t-il conclu. Y. D.

## Retraite sans condition d'âge et pouvoir d'achat L'intersyndicale prévoit une protesta

L'intersyndicale se réunira le 4 février pour préparer la riposte au projet de loi portant révision du régime des retraites adopté par les deux chambres du Parlement. L'intersyndicale autonome, opposée au projet de loi portant révision du régime des retraites, a décidé, lors d'une réunion, samedi à Alger, le lancement d'une pétition nationale pour revendiquer le maintien de la retraite proportionnelle sans condition d'âge. Une proposition d'actions qui semble faire consensus au sein de l'intersyndicale : celle relative à une organisation d'un rassemblement national dont la date et le lieu seront fixés lors d'une réunion prévue le 4 février prochain. Lors d'une réunion à huis clos en présence des représentants de 14 syndicats autonomes (Santé, Éducation nationale, Administration publique, Sonelgaz, Poste et Formation professionnelle), l'intersyndicale a critiqué l'adoption par les deux chambres du Parlement de la loi relative à la retraite, déclare le secrétaire national du Conseil des lycées algériens, Idir Achour.



L'intersyndicale «a décidé également l'organisation d'un rassemblement national dont la date et le lieu seront fixés lors d'une réunion prévue le 4 février prochain», ajoute la même source. Dans le même contexte, le responsable syndical a révélé l'organisation par l'intersyndicale de rassemblements régionaux le 28 janvier prochain devant les sièges des wilayas de Ouargla, Batna, Blida et Sidi Bel-Abbès. L'Union nationale des personnels

de l'éducation et de la formation (Unpef) s'est dit déçu par cet amendement portant sur le report de deux ans de l'application du départ à la retraite sans condition d'âge, soit jusqu'à 2019. Pour le syndicat, cet amendement ne constitue pas la solution recherchée. Pour sa part, le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) a qualifié cette amendement de «non-événement». Selon le CLA, l'intersyndicale décidera à partir de la prochaine réunion prévue pour le

mois de février de la suite à donner à son mouvement de grève. Elle a tenu à renouveler son attachement au dialogue et à la négociation avec les pouvoirs publics au sujet de tous les projets de loi qui intéressent le monde du travail, et ce, en sa qualité de représentant légitime des travailleurs salariés. A rappeler que les 12 syndicats de la Fonction publique restent attachés à leur plateforme de revendications et ne comptent renoncer à leur action que suite à l'obtention d'une réponse favorable à leurs doléances. Ces organisations syndicales exigent également la participation des partenaires sociaux à la préparation de la nouvelle loi du travail. Les syndicats autonomes réclament la révision de la grille des salaires et l'amélioration du pouvoir d'achat de tous les travailleurs. Le CLA a affirmé que les syndicats sont «unanimes» à réclamer «le retrait complet» du projet de loi sur la retraite. Selon lui, les rangs de l'intersyndicale seront renforcés par l'arrivée d'autres syndicats du secteur économique. Louiza Ait Ramdane



Participation aux prochaines législatives

# L'opposition ne sera pas au complet

■ *Finalement, ce n'est pas toute l'opposition qui participera aux élections législatives. Au sein même de l'Instance de suivi et de coordination de l'opposition, le parti de Ali Benflis décide de boycotter le prochain rendez-vous électoral, comme c'est le cas de Djil Djadid présidé par Sofiane Djilali.*

Par Nacera Chenafi

Le boycott des prochaines législatives par le parti Talaie El Houriat de Ali Benflis intervient dans un contexte marqué par l'annonce de la majorité de l'opposition à prendre part à ce rendez-vous électoral, dont les formations politiques, membres de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique en plus de l'Instance de suivi et de coordination de l'opposition. Dans ce cadre, on peut citer le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), le Mouvement de la société de la paix, le Front pour la justice et le développement et le Mouvement Ennahda. D'autre part, il y a le Front des forces socialistes qui a annoncé, il y a quelques jours, sa participation. C'est le cas aussi du Mouvement El Islah qui a étonné plus d'un avec son rapprochement avec le Front de libération nationale. L'annonce du boycott du parti de Ali Benflis a été rendue publique samedi, suite à une séance de vote qui a ponctué les travaux du comité central du parti. Ainsi, 291 membres ont voté pour la décision de non participation contre 16 en faveur de la participation et 3 abstentions. Au terme du vote de boycott, Benflis a estimé que les prochaines législatives «*n'apporteront aucune solution à la crise multidimensionnelle que connaît le pays et ne mettront pas l'Algérie sur la voie de la modernisation de son système politique*», avant de dire que «*le changement démocratique en Algérie doit se faire par le dialogue et le consensus*». En dehors de vote des membres du comité central du parti, il était clair que Benflis allait boycotter



Ph/D. R.

les prochaines législatives à travers les indices qu'il a donnés lors de son dernier discours et ce sera difficile pour la direction du parti de convaincre tous ses militants qui ont des ambitions de députation. Ainsi, même l'opposition encadrée dans une seule instance n'a pas pu adopter une seule position par rapport aux prochaines élections et face aux nouvelles dispositions du code électoral qui obligent plusieurs partis à collecter des signatures. Les partis islamistes ont opté pour des alliances. C'est le cas du Mouvement Ennahda, le FJD et le Mouvement El Bina. A ce propos, le SG du Mouvement Ennahda, Mohamed Dhoubi, a affirmé, samedi à Djelfa, que l'alliance conclue par son parti avec le parti de Djaballah et El Bina était «*une démarche politique et stratégique*». Selon lui, la première étape de cette alliance porte évidemment sur les prochaines élections législatives, précisant

qu'elle «*ne s'arrêtera pas à cette étape et vise à mettre en place un organisme politique solide*». De son côté, le Mouvement El Bina a estimé samedi que l'adoption du document portant concrétisation de l'«*Alliance stratégique*» avec le Front pour la justice et le développement (FJD) et le Mouvement Ennahda est un «*plus*» sur la scène politique nationale. Dans un communiqué à la fin des travaux de son Majless Echoura national, il a été indiqué que la concrétisation de cette alliance stratégique «*est à même de servir le pays et le peuple et d'asseoir les valeurs de l'action unificatrice nationale*». En outre, il y a le Front du changement (FC) de Abdelmadjid Menasra qui participera aux prochaines élections législatives par le biais de listes unifiées avec le Mouvement de la société pour la paix, «*conformément à l'esprit d'unité et de cohésion*» entre les deux formations politiques. Au

sein de l'opposition toujours, le Parti des travailleurs n'a toujours pas annoncé sa position par rapport aux prochaines élections. La SG du parti, Louisa Hanoune, a appelé, samedi à Mascara, à faire face à la tentative d'enfoncer l'Algérie dans le désordre avec une «*stratégie économique et politique sage*». Elle a indiqué que les actes d'incivisme enregistrés dans certaines wilayas les 2 et 3 janvier, auxquels ont appelé les «*parties occultes*» et qui ont été avortés, peut se reproduire si le gouvernement ne l'affronte pas avec une politique économique réfléchie. La SG du PT a estimé que «*les prochaines élections offrent l'occasion à ces parties pour déstabiliser le pays, d'où la nécessité pour tous d'être plus vigilants et de s'éloigner de tout ce qui constitue une provocation pour les différentes couches sociales*».

N. C.

«2017 sera l'année des défis»

## Bedoui décline la feuille de route de son secteur

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a affirmé que 2016 a été l'année des réalisations par excellence et que 2017 sera celle des défis pour la concrétisation des valeurs et principes prévus au titre de la révision constitutionnelle, d'autant plus qu'elle sera marquée par des échéances électorales qui requièrent un sens plus élevé d'organisation. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales indique dans un communiqué publié hier que M. Bedoui, qui a présidé une rencontre d'évaluation élargie en présence de nombreux cadres du secteur, a assuré que 2016 a été l'année des réalisations par excellence notamment pour ce qui est des projets arrêtés et des objectifs tracés nonobstant certaines carences à pallier. Cette rencontre a été mise

à profit pour arrêter des politiques et des stratégies à développer dans le cadre d'une feuille de route pour l'année prochaine. M. Bedoui, rapporte encore le communiqué, a assuré que «*l'année 2017 au cours de laquelle plusieurs échéances sont attendues, sera celle des défis pour l'Algérie en général et pour le ministère de l'Intérieur plus particulièrement en ce sens qu'elle verra la concrétisation des valeurs et principes prévus par la nouvelle Constitution*». «*Dans quelques mois, l'Algérie sera au rendez-vous avec des élections, ce qui exige un niveau d'organisation plus élevé*», a rappelé M. Bedoui. «*L'année 2017 enregistrera l'élaboration de plusieurs lois organiques et de nouveaux textes en conformité avec la nouvelle Constitution, dont les lois sur la fiscalité locale, les manifestations,*

*les réunions publiques, le code communal et de wilaya et d'autres qui devront être finalisées dans les meilleurs délais au regard de leur importance pour la concrétisation des engagements du président de la République*», ajoute le communiqué citant le ministre. M. Bedoui a saisi l'occasion pour réaffirmer que «*l'année 2017 sera marquée par la concrétisation de l'un des nouveaux principes constitutionnels, celui relatif à l'humanisation et la numérisation de l'administration pour placer le citoyen au cœur de toutes nos actions*». «*Notre objectif est d'aller vers une administration totalement numérisée à l'instar de celle des pays avancés*», a insisté M. Bedoui qui est revenu sur un dossier sur lequel planche son département ministériel, celui de la nouvelle organisation des wilaya déléguées des Hauts-Plateaux. Il

a insisté sur «*ce défi qui implique une profonde réflexion et un grand soutien en faveur de ce découpage dont les résultats au niveau des wilayas déléguées du Sud ont été plus que probants*». Selon le communiqué, M. Bedoui a fait valoir que «*le découpage territorial de notre Grand Sud traduit dans les faits le principe visant à rapprocher, à tous les niveaux, l'administration du citoyen*»; ce qui nous amène à nous atteler à bien préparer la mise en place des wilayas déléguées des Hauts-Plateaux». Abordant la question du développement du système de formation, le ministre a insisté sur «*la nécessité de concrétiser les plans arrêtés dans ce domaine important afin de le hisser à de meilleurs niveaux dans toutes les écoles et instances relevant du secteur*». Il a souligné «*l'importance de placer la formation au cœur*

### LA QUESTION DU JOUR

#### Maintenant que l'émeute est passée...

suite de la page Une

En quoi il pourrait bien avoir fait preuve d'un certain sens de l'opportunité. Mais cela après tout pourrait être une simple coïncidence. Reste le parti de Louisa Hanoune, le PT, qui lui ne s'est toujours pas prononcé pour ou contre la participation. On ne peut que s'en étonner d'ailleurs, d'habitude sa participation allant de soi non moins que celle du FLN et du RND. Maintenant que l'émeute n'est plus devant mais derrière nous, dans un horizon visible en tout cas – vu qu'une émeute, ça ne s'improvise pas – que toutes les voies de recours semblent épuisées, on n'exclut pas que le PT en vienne à se décider pour quelque chose lui ressemblant aussi peu qu'un boycott. A cela, quelques bonnes raisons, et d'abord le fait que le PT fasse encore mystère sur sa décision. N'oublions pas qu'il avait reporté celle-ci au 7 janvier. Que ce soit le 7 janvier, et pas un autre jour, ça le regarde bien sûr, même s'il est impossible de ne pas voir qu'entre le 2 janvier et le 7 du même mois, il y a tout de même moins d'une semaine. Simple coïncidence là aussi ? Probablement. Un observateur minutieux n'en est pas moins obligé de la relever, cette coïncidence. Comme de noter que le 7 est passé sans que le PT se soit encore déterminé. Par ailleurs, on sait que Louisa Hanoune voit dans les prochaines législatives un grand danger pour le pays. Certes, elle est assez portée à voir le pays menacé de tous côtés à peu près en toutes circonstances. N'empêche, on comprendrait qu'elle se refuse à y contribuer si peu que ce soit. Si le boycott paraît à ce parti mieux garantir la sécurité du pays, son patriotisme ne lui laissera pas le choix, c'est pour lui qu'il optera. Cela dit, il est concevable, non pas à vrai dire pour un parti mais pour sa direction, de se décider pour le boycott si elle est certaine de faire le moment venu un score indigne de sa réputation. Dans ce cas, aller aux élections, ce serait pour elle comme aller de sa propre initiative à l'abattoir. Il y a un risque d'une dissidence interne (une sorte d'émeute en interne) dès l'annonce des résultats, et au bout, peut-être un redressement, comme on en voit périodiquement au FLN, alors même qu'il les gagne, les élections.

M. H.

de toute démarche stratégique adoptée dans le secteur et de développer la vision des collectivités locales par la modernisation des méthodes de gestion, de formation à distance et de mise à niveau».

Kamel L.

85 ouvrages réalisés à Ghardaïa

# Objectif : éliminer les points noirs inondables

■ Au total, 85 ouvrages ont été réalisés sur les routes de la wilaya de Ghardaïa pour éliminer les «points noirs» inondables et remédier aux perturbations du trafic routier durant les crues cycliques des oueds, a-t-on appris hier du directeur des travaux publics de la wilaya.

Par Hasni T.

Ces ouvrages, 39 ponts et 46 dalots, répartis sur les routes et autres chemins traversant la wilaya de Ghardaïa, ont nécessité un investissement de plus de huit milliards DA, a précisé Ali Teggat. Ces ponts et dalots ont été construits pour faciliter les déplacements, améliorer la connexion entre localités, villes et les dessertes structurantes de la wilaya et la sécurité routière et fluidifier le trafic durant les crues cycliques des oueds et rivières de la wilaya, a-t-il expliqué. Le passage de nombreux oueds par les grandes localités touristiques de la wilaya, notamment la vallée du M'zab (regroupant 4 communes), Berriane, Zelfana, Métili et Guerrara, attire souvent l'attention par leurs crues brutales et puissantes qui inondent de nombreux quartiers de ces localités et obstruent le trafic routier, a souligné M. Teggat. Pas moins de 15 ponts et 34 dalots ont été réalisés sur les routes nationales traversant la wilaya, 13 ponts et 2 dalots ont été



construits sur les chemins de wilaya tandis que 11 ponts et 10 dalots ont été édifiés sur les routes communales, a détaillé, de son côté, Mohamed Lamine Ghrija, chef de service à la DTP de Ghardaïa. Ces réalisations ont permis de renforcer les liaisons avec les autres régions, de booster l'attractivité pour l'investissement et répondre aux attentes des opérateurs économiques ainsi que d'augmenter la fluidité du transport des personnes et des marchandises, notamment en période des crues, a ajouté M. Ghrija. L'impératif d'œuvrer pour développer les divers secteurs économiques, en vue de valoriser la région Ghardaïa et de l'ériger en une destination de choix pour les investisseurs et les touristes, a permis également l'inscription

par les pouvoirs publics de nombreux projets de modernisation, de renforcement et de dédoublement de tronçons routiers stratégiques, a-t-il aussi fait savoir. D'importants chantiers visant la mise à niveau du réseau routier à travers la wilaya ont été lancés afin de répondre aux besoins du trafic routier de plus en plus dense, notamment le dédoublement de la RN-1, «*épine dorsale*» de la dynamisation de l'économie nationale, de l'équilibre et de la cohésion territoriale entre le nord et le sud du pays. Ils consistent en des travaux de renforcement et de réhabilitation sur 200 km de la RN-1 entre El-Menea et la limite territoriale avec la wilaya de Tamanrasset, le renforcement et la modernisation sur 136 km du tronçon de la RN-51 entre El-Menea et la limite

administrative avec la wilaya d'Adrar. L'aménagement et l'embellissement du carrefour giratoire RN-1et RN-51 à une trentaine de kilomètres au sud d'El-Menea ainsi que l'achèvement de la construction de la route El-Menea/Ouargla permettront de renforcer les échanges économiques, agricoles et touristiques entre différentes wilayas du Sud, estime-t-on à la DTP. L'ensemble de ces projets, qui répondent aux exigences du Schéma directeur de l'aménagement du territoire dans le sud et à forte valeur économique, sont à un stade «*très avancé*», a rappelé M. Ghrija. Le réseau routier de la wilaya de Ghardaïa est constitué de 1 037 km de routes nationales (sans tenir compte des 50 km de la route d'évitement de la vallée du M'zab non encore classée),

dont une cinquantaine de kilomètres de voies dédoublées, de 292 km de chemins de wilaya et 463 km de routes communales dont 258 km revêtus. Le trafic enregistré sur la RN-1 de Ghardaïa vers le nord du pays est estimé à 15 000 véhicules/jour, dont 30% de poids lourds, et vers le Sud de 3 000 véhicules/jour, dont 40% de poids lourds, selon les statistiques de la DTP. A ces infrastructures routières, s'ajoutent deux aéroports à Ghardaïa de classe «*internationale*» et El-Menea de classe «*nationale*» avec deux pistes d'envol chacune. Au lendemain de l'indépendance, la wilaya de Ghardaïa comptait 446 km de routes nationales, 122 km de chemins de wilaya et deux ouvrages d'art, a-t-on fait savoir.

H. T./APS

À travers la wilaya de Béchar

## Près de 4 000 logements en voie de réalisation

Un programme de 3 868 logements, toutes formules confondues, est en voie de réalisation à travers la wilaya de Béchar, dont 1 500 unités relevant du programme AADL, a-t-on appris hier auprès de la direction locale du logement. Ce programme, qui renforcera cette année l'offre en logements décents aux demandeurs et qui enregistre un taux d'avancement jugé «*appré-*

*ciable*», sera livré avant la fin de 2017 et compte un programme de 1 748 logements de type social locatif (LSL), a-t-on précisé. Outre cet ambitieux programme d'habitat, la wilaya compte attribuer au titre de l'autoconstruction une superficie globale de 1 300 hectares, à proximité des groupements urbains de la commune de Béchar, à savoir Jniane Diffallah (462 ha), la nouvelle

zone urbaine de la route de Lahmar (399 ha) et la zone dite d'Oued Tighiline (439 ha), pour atténuer la demande sur le logement au chef-lieu de wilaya où elle est estimée à 7 000 dossiers, selon la même source. L'attribution de cette superficie en terrain à bâtir est tributaire de la finalisation en cours des travaux de viabilisation devant être réceptionnés prochainement, et

ce, dans le cadre de la circulaire interministérielle N° 01 du 07 juillet 2014 relative à la promotion de l'offre foncière dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, a-t-on fait savoir. La wilaya de Béchar a bénéficié, au cours des quinze dernières années, d'un total de 54 518 logements des différents programmes, de 35 000 habitations rurales dont 20 200 sur la pério-

de 2010-2014, ce qui a permis la satisfaction de la demande à travers les 21 communes de la wilaya. Ce qui a aussi renforcé le parc logements de la région et mis un terme à l'insuffisance de l'offre dans ces mêmes collectivités, surtout celles situées au sud du territoire de la wilaya et relevant de la wilaya déléguée de Béni-Abbès, d'après la direction du logement. **Houaria Gh.**

Installation prochaine de la commission de wilaya d'Oran

## Le classement des aires protégées réactivé

La commission de la wilaya d'Oran chargée du classement des aires protégées, dont la création a été récemment décrétée par la tutelle en vue de décentraliser la décision du classement, sera installée dans les prochains jours, a-t-on appris, hier, du directeur local de l'environnement. La wilaya d'Oran qui a à son actif une vingtaine de sites à classer, entre zones humides, îles, forêts, etc., accueille favorablement cette décision permettant d'accélérer les procédures de protection et de classement de ces zones, a souligné Mohamed Mekakia. Alors que le classement se faisait auparavant par une

commission nationale, un décret exécutif a été promulgué en octobre 2016 pour la création de commissions locales, au niveau de chaque wilaya, qui se chargent de l'étude des dossiers de classement des aires protégées. Cette commission, dont le secrétariat sera assuré par la direction de l'environnement, aura pour prérogatives d'émettre «*un avis sur la proposition et l'objet de classement des aires protégées ainsi que l'approbation des études de classement*». Elle communiquera cet avis à la commission nationale pour information, a-t-il précisé. Cette commission sera présidée par le wali et sera com-

posée d'élus locaux, de directeurs de plusieurs secteurs ainsi que de représentants des associations locales activant dans le domaine de l'environnement, de la pêche et de l'aquaculture. Par ailleurs, la commission de wilaya peut faire appel à des experts ou à toute personne susceptible de l'éclairer dans ses travaux, a-t-on encore souligné. Un dossier pour le classement de l'île Plane «Paloma» comme aire marine protégée est en cours de préparation par l'Association Barbarousse. Il sera probablement parmi les premiers dossiers que la commission étudiera. **Ilham B.**



Les modalités pratiques bientôt finalisées

# La lutte contre les taux d'intérêt excessifs se précise

■ Les banques sont sur le point de finaliser les modalités pratiques de l'application d'une récente instruction de la Banque d'Algérie visant à mettre fin aux taux d'intérêt excessifs, a confié à l'APS le président de l'Association des banques et établissements financiers (Abef), Boualem Djebbar.

Par Salem K.

Une instruction de la Banque centrale, datée du 1<sup>er</sup> septembre dernier, a défini comme étant un taux d'intérêt «excessif» tout taux effectif global qui excède de plus de 20% le taux effectif moyen pratiqué par les banques et établissements financiers au cours du semestre précédent pour des opérations de même nature. Le plafonnement concerne les découverts bancaires, les crédits à la consommation, les crédits à court, à moyen et à long terme, les crédits de financement de l'habitat ainsi que le leasing. «Nous (les banques) sommes en train de finaliser les modalités pratiques pour l'application effective de cette instruction avant la fin du trimestre en cours. Cela va protéger les emprunteurs mais surtout les consommateurs (bénéficiaires des crédits à la consommation) des taux d'intérêt abusifs», affirme M. Djebbar. Selon lui, «c'est tout à fait normal que la Banque d'Algérie joue son rôle préventif en direction des emprunteurs». L'objectif de l'instruction adressée aux banques n'est pas de fixer les taux d'intérêt bancaires mais d'offrir des



crédits avec des marges «fondées sur des taux acceptables, calculées selon les coûts des ressources, du refinancement et de la gestion du risque». Les banques et établissements finan-

ciers sont ainsi appelés à adresser à la Banque d'Algérie, cinq jours au plus tard après l'expiration des cinq premiers mois du premier et du deuxième semestres de chaque année,

une déclaration du taux effectif global appliqué durant les cinq premiers mois du semestre considéré. La Banque centrale procède, quant à elle, au cours du dernier mois de chaque

semestre au calcul et à la publication des taux d'intérêt excessifs y afférents.

## Possibilité de l'emprunteur de récupérer des sommes perçues indûment par sa banque

Dans le cas où des taux supérieurs aux taux excessifs sont appliqués, l'emprunteur est en droit de réclamer à la banque concernée, selon la nouvelle instruction de la Banque d'Algérie, les sommes indûment perçues, majorées des intérêts calculés aux taux d'intérêt effectif moyen de la catégorie de prêt concernée. Toute infraction à ces dispositions expose les contrevenants aux sanctions de la Commission bancaire. Selon une autre note datée de décembre 2016, la Banque centrale communiquera le 10<sup>e</sup> jour du 6<sup>e</sup> mois de chaque semestre, par voie de note aux banques et aux établissements financiers, les taux d'intérêt effectifs moyens ainsi que les seuils des taux d'intérêt excessifs lesquels seront également diffusés sur son site web. S. K./APS

## Secteur public industriel

### Hausse des prix à la production au 3<sup>e</sup> trimestre

Les prix à la production industrielle hors hydrocarbures du secteur public ont augmenté de 3,9% au 3<sup>e</sup> trimestre 2016 par rapport à la même période de 2015, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). L'indice des prix à la production industrielle du secteur public hors hydrocarbures mesure l'évolution des prix sortie d'usi-

ne des biens vendus sur le marché intérieur (les produits destinés à l'exportation ne sont pas pris en considération). Concernant le secteur des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMME), les prix à la production ont grimpé de 1,6% durant le 3<sup>e</sup> trimestre comparativement au même trimestre de

l'année d'avant, tirés essentiellement par les prix à la production des filières de fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques, de biens de consommation mécaniques et de mécanique de précision. Dans les industries des matériaux de construction, céramique et verre, les prix à la production ont connu une hausse de 0,5% induite par une augmentation des prix des produits rouges et des produits en ciment et matériaux de construction divers. Les prix à la production dans le secteur de l'énergie électrique ont enregistré une hausse de 21,7%. Quant aux prix à la production dans le secteur des

mines et carrières, ils ont aussi connu une tendance haussière avec un taux de 7,6% dans le sillage de l'augmentation des prix à la production de l'extraction du minerai de fer, des matières minérales et du phosphate. De leur côté, les prix à la production des produits agroalimentaires, tabacs et allumettes, ont grimpé de 5,9%, suite notamment à la hausse des prix dans l'industrie des tabacs et allumettes. Pour la branche textile et confection, les prix à la production ont connu une hausse de 0,7% au troisième trimestre de 2016, et ceux de la branche chimie, caoutchouc et plastiques ont été relevés de 0,2%. Quand

aux cuirs et chaussures, les prix à la production se sont stabilisés durant le 3<sup>e</sup> trimestre 2016 par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2015. Par contre, une baisse de 0,9% a caractérisé les prix à la production de l'industrie du bois, liège, papier et imprimerie, en raison d'un recul des prix de la menuiserie des biens intermédiaires. Le secteur public industriel en Algérie compte 390 filiales (relevant de 12 groupes) et entreprises réparties en 11 secteurs et 50 branches d'activité. L'enquête de l'ONS intègre l'ensemble de ces entreprises avec les 213 produits inscrits à la nomenclature nationale des produits et activités industrielles. Fatah B.

## Exportation

### Les certificats de conformité délivrables par le Centre de contrôle de la qualité

Le Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (Cacqe) est désormais chargé par le ministère du Commerce de délivrer les certificats de conformité pour les produits de consommation destinés à l'exportation, apprend-on auprès de cet organisme public. Cette mesure, qui concerne les produits alimentaires et cosmétiques, vise essentiellement à faciliter les opérations d'exportations hors hydrocarbures. «Dans le but de renforcer la présence de l'Algérie sur les marchés mondiaux et dans le cadre de la stratégie nationale de développement et de promotion des exportations hors hydrocarbures, le Cacqe a mis en place une procé-

sure pour délivrer les certificats de conformité aux opérateurs économiques», souligne ce centre. Ainsi, les opérateurs voulant obtenir ce certificat doivent adresser une demande au Cacqe en mentionnant des informations comme la date de fabrication et de péremption, les quantités à exporter et le pays destinataire. Les opérateurs doivent aussi présenter la réglementation du pays destinataire et la fiche technique du produit. Cette demande sera ensuite transmise à la direction générale du Cacqe et à la direction du commerce de la wilaya territorialement compétente pour procéder aux prélèvements et établir un certificat de conformité. M. N.

## Transport ferroviaire

### Trois opérations projetées à Laghouat

Trois opérations susceptibles de renforcer le réseau de transport ferroviaire sont projetées sur le territoire de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction locale du secteur. Il s'agit d'études en cours relatives à la réalisation d'une nouvelle voie ferrée entre les wilayas de Djelfa et El-Bayadh via Aflou (Laghouat), et d'une autre reliant celles de Laghouat et Ghardaïa, a-t-on précisé. Parmi ces opérations qui visent à donner une

nouvelle dynamique au développement socio-économique dans la région, notamment en matière de mobilité (transport de personnes et de marchandises), figure le projet de ligne Djelfa-Laghouat (108 km), dont les travaux confiés à l'entreprise Cosider ont enregistré un avancement «notable», a-t-on fait savoir. Livrable avant la fin de l'année en cours, cette dernière opération, inscrite dans le cadre du Programme quinquennal de développement (2010-2014),

porte également sur la réalisation d'une gare de voyageurs et d'une autre de marchandises, en plus d'ouvrages d'art et de dalots sur le tracé de cette future ligne, a-t-on signalé. Cette ligne fait partie de la boucle sud-est, au départ de la wilaya d'Ain-Defla, et est appelée à traverser les régions de Médéa, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa, Ouargla, Hassi-Messaoud, Touggourt et Biskra, selon les données de la direction des transports. R. E.

Tizi-Ouzou

# L'Algérienne des eaux couvrira trois nouvelles communes

■ L'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de Tizi-Ouzou élargira sa couverture à trois nouvelles communes de la wilaya durant l'exercice 2017, a-t-on appris de son directeur, Ammar Berzouk.

Par Anissa C.

Le nombre de communes que gèrera cette entreprise publique s'élèvera à 65 au lieu des 62 prises en charge jusqu'à la fin de l'année 2016, a-t-il précisé.

«Pour l'année 2017, nous comptons élargir la gestion de la distribution de l'eau à trois nouvelles communes qui n'ont pas été couvertes auparavant par nos services et qui seront désormais alimentées à partir du réseau ADE», a-t-il affirmé.

Il s'agira, en effet, des municipalités d'Aït Bouadou dans la daïra d'Ouadhias, Akbil de Aïn El Hammam et Assi Youcef relevant de la daïra de Boghni, a-t-il détaillé, soulignant que des chaînes de distributions sont en phase de réalisation au niveau de ces localités en plus des activités de recensement et de pose de compteurs. La couverture de l'entreprise sera ainsi portée à

98% au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou où uniquement deux communes demeureront non couvertes au-delà de 2017, en l'occurrence Idjeur (Bouzeuguène) et Zekri (Azaz ga), a-t-il fait savoir.

L'ADE compte également améliorer la qualité de service et renforcer ses infrastructures par la mise en cours de cette année de nouvelles chaînes de distribution au niveau de certaines localités comme la daïra de Bouzeuguène qui constitue l'un des points noirs en matière d'alimentation en eau potable, a-t-il signalé.

Il y aura également la mise en exploitation des stations de refoulement au niveau d'Agouni Gueghrane, Tizi N'tleta, Aït Bouadou et Berkouka (Maâthkas), a-t-il ajouté.

Sur un autre volet, M. Berzouk a précisé que la faible pluviométrie de la saison en cours a engendré un déficit en production de 15%, le barrage de



Taksebt étant à son plus bas niveau. Une situation qui n'a pas eu «une grande influence» sur la distribution de la ressource, puisque l'ADE arrive toujours à

satisfaire les besoins de ses 277 000 abonnés parmi les particuliers et les administrations, a-t-il indiqué, tout en restant «optimiste» quant à l'arrivée des

pluies et le remplissage du barrage, principale source d'alimentation au niveau de la wilaya.

Tout en lançant un appel à la population pour rationaliser l'utilisation de l'eau, arrêter le gaspillage, le premier responsable de l'unité a déclaré que ses services sont «prêts à toutes les éventualités et prendront les mesures qui s'imposent dans le cas où la ressource vient à manquer».

A. C./APS

Oran

## 7 000 logements seront attribués en 2017

Quelque 7 000 logements seront attribués dans la wilaya d'Oran en 2017, a annoncé samedi le wali, Abdelghani Zaalane.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une cérémonie de remise des clés de 128 logements promotionnels aidés (LPA) dans la commune de Boutlélis, le wali a indiqué que 7 000 logements, tous programmes confondus, seront distribués cette année à travers la wilaya.

Ces logements dont 2 000 LPA à hai «Regency», 3 000 autres de location-vente AADL et 2 000 logements sociaux locatifs seront livrés au courant du premier trimestre de l'année en cours.

S'agissant du nouveau programme location-vente, Abdelghani Zaalane a indiqué que la wilaya a bénéficié dernièrement de 6 000 logements sur un total de 9 000, soulignant que le nombre global des logements AADL est de 15 000 pour la wilaya d'Oran.

Par ailleurs, le wali a déclaré que la distribution de logements, qui s'est déroulée samedi dans la commune de Boutlélis (ouest d'Oran), démontre que l'opération ne se limite pas aux grandes villes dont d'Oran mais profite aussi aux petites communes. Le wali

d'Oran a procédé à la remise des clés de 128 logements dans la commune de Boutlélis et de 40 autres à hai Es-sabah (est d'Oran), de même que des actes de propriété à des citoyens de hai Sidi El Bachir (Bir El Djir) dans le cadre de la régularisation foncière.

### Remise des clés de 168 logements promotionnels aidés

Les clés de 168 logements promotionnels aidés (LPA) ont été remis, samedi à Oran, à leurs bénéficiaires lors d'une cérémonie présidée par le wali, Abdelghani Zaalane.

Les LPA relevant de l'agence foncière de la wilaya concernent 128 unités dans la zone «Naïb», dans la commune de Boutlélis, et 40 autres à hai Es-sabah (est d'Oran), toutes construites et aménagées selon les normes en vigueur, raccordées aux différents réseaux et disposant des commodités nécessaires.

Le wali a appelé, à cette occasion, les bénéficiaires de ces logements à les préserver et à éviter les extensions anarchiques, indiquant que l'agence foncière supervisera la gestion des logements livrés à Boutlélis.

Le quota de 128 logements LPA livrés s'inscrit dans le cadre du programme 2012, a

indiqué le responsable de l'agence foncière de la wilaya d'Oran.

Pour ce qui est du projet de 193 LPA dans la commune de Misserghine qui accuse retard, le contrat a été résilié avec l'entreprise chargée des travaux et confié à quatre autres entreprises. La réception du projet est prévue pour début 2018.

D'autre part, le wali a remis à l'annexe communale de hai «USTO» des actes de propriété à des citoyens résidant depuis plus de quatre décennies dans des habitations à hai Sidi El Bachir, dans la commune de Bir El Djir, dans le cadre de la régularisation.

M. Zaalane a souligné, dans ce contexte, que la régularisation concerne plus de 2 700 actes à hai Sidi Bachir et que l'effort se poursuivra par l'agence foncière d'Oran pour toucher tous les lotissements.

Par ailleurs, le wali a signalé que le taux d'avancement des travaux au quartier précaire de Sidi Bachir qui compte 1 600 familles a atteint 80 pour cent, annonçant que les personnes résidentes dans des caves seront recensées.

L. M.

Tindouf

## La nouvelle aérogare réceptionnée au 1<sup>er</sup> semestre

La nouvelle aérogare de l'aéroport de Tindouf sera réceptionnée durant «le premier semestre de 2017», a-t-on appris des responsables du secteur des transports.

Retenue au titre des travaux d'aménagement et d'extension de l'aéroport «Commandant Farradj» de Tindouf, d'une capacité d'accueil annuelle de près 100 000 passagers, cette nouvel-

le structure aéroportuaire, vaste de 5 000 m<sup>2</sup>, répondra aux préoccupations des passagers, assurer leur confort et améliorer les prestations, a précisé le directeur des transports de Tindouf, Mehdi Mellakh.

Une enveloppe de 80 millions DA a été consacrée à la réalisation d'une série d'opérations au niveau de la future aérogare, consistant notamment en la mise

en place des équipements techniques nécessaires et la réalisation de l'aménagement extérieur, pour être livrée dans les quatre mois prochains, a-t-il ajouté.

L'ancienne aérogare devra faire objet de travaux de restauration une fois la nouvelle structure similaire est mise en exploitation permettant de prendre en charge le flux des passagers aux destinations intérieures et exté-

rieurs, a indiqué ce responsable.

Les autorités locales s'emploient à achever les différents travaux dans le plus brefs délais pour mettre cette structure aéroportuaire en service à la satisfaction des voyageurs et d'alléger par conséquent la pression sur l'actuelle structure de l'aéroport de Tindouf, qui «ne répond plus» aux aspirations des passagers, a-t-on relevé.

L. M.

R. R.



Crise en Libye

# Le Congo abrite un sommet des chefs d'Etat le 25 janvier

■ Un sommet de chefs d'Etat, consacré à la crise libyenne, se tiendra le 25 janvier en République du Congo, dans l'objectif d'apporter «une contribution africaine» à la résolution du conflit qui frappe ce pays depuis 2011, a annoncé, samedi à Alger, le ministre congolais des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso.

Par Maya S.

Ce sommet, abrité par la République du Congo, qui préside le comité de haut niveau sur la Libye au sein de l'Union africaine, se penchera sur la crise libyenne et les solutions qui permettront la résolution de ce conflit «africain», a déclaré M. Gakosso à l'issue de ses discussions avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

«On ne doit pas laisser aux autres l'occasion de venir nous dicter leurs solutions. C'est à nous d'imaginer par tous les moyens la sortie de cette crise qui ne peut plus continuer», a affirmé M. Gakosso qui a appelé les pays africains à «prendre leurs responsabilités» vis-à-vis de ce dossier.

Dans ce contexte, le chef de la diplomatie congolaise a plaidé pour la nécessité d'aller vers un «consensus encore plus large impliquant toutes les factions libyennes, afin de mettre un terme à cette situation chaotique que vit ce pays complètement déchiré».

«Les discussions qui ont abouti à la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, constituent indéniablement un pas en avant, mais cela reste insuffisant et on le voit sur le terrain. Le pays reste profondément divisé et la situation demeure dramatique, avec toutes les répercussions regrettables sur les pays voisins», a-t-il souligné, ajoutant que «les Africains eux-mêmes doivent retrousser leurs manches pour aider ce pays à s'en sortir».

Dans le même cadre, le

ministre congolais des Affaires étrangères n'a pas manqué de saluer le rôle que joue l'Algérie dans ce processus, ainsi que sur le plan continental de manière générale.

«L'Algérie est un acteur central dans notre continent et elle a milité pour l'autodétermination de ses peuples, tout comme elle est un acteur important au sein de l'Union africaine et, de ce fait, on ne peut imaginer l'acheminement vers une solution de la crise libyenne sans avoir l'avis de l'Algérie, d'où l'opportunité de ma présence ici», a-t-il dit.

D'autre part, les deux ministres ont saisi l'occasion pour évoquer les relations bilatérales et passer en revue les différents domaines de la coopération entre les deux pays, basée sur «une histoire et un héritage communs».

«L'Algérie a beaucoup fait pour mon pays. Plusieurs cadres congolais ont été formés ici, à commencer par le président Denis Sassou-N'Guesso», a-t-il précisé.

Il a fait savoir, dans le même cadre, que l'Algérie et de la République du Congo «ont pris l'engagement de tenir la réunion de leur commission mixte, en vue de consolider leur coopération bilatérale, notamment dans les secteurs des hydrocarbures et de l'agriculture».

**Kobler : l'année 2017 «doit être celle des décisions» pour la résolution de la crise en Libye**

L'année 2017 «doit être celle des décisions» pour parvenir à une solution devant mettre fin à



Ph: DF

la crise qui frappe la Libye depuis plusieurs années, a affirmé, samedi à Alger, le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler.

Le responsable onusien, qui a mis en évidence la nécessité de «progresser politiquement» sur ce dossier, a évoqué, dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec le ministre des Affaires étrangères, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, «une situation de crise permanente en Libye où des gens souffrent».

Il a insisté, dans ce sens, sur la nécessité de «rétablir l'Etat, la sécurité et la stabilité» dans ce pays, mettant en avant «le rôle très important que jouent les pays limitrophes, particulièrement l'Algérie, dans la recherche d'une solution à la situation de crise dans ce pays».

M. Kobler s'est réjoui du fait que l'ONU et l'Algérie «travaillent main dans la main sur le dossier libyen», estimant qu'il était «très

important» d'avoir cette «concordance de vues» et cette «harmonie totale» pour le rétablissement de la paix et de la sécurité dans ce pays.

**Messahel réitère la position de l'Algérie pour un «dialogue politique inclusif»**

Le ministre des Affaires étrangères, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a réaffirmé, samedi, la position de l'Algérie pour un «dialogue politique inclusif» en vue d'une solution à la crise en Libye dans le cadre de l'Accord signé en décembre 2015 sous l'égide des Nations unies.

«Nous sommes pour un dialogue politique inclusif réunissant les véritables acteurs libyens qui décident de l'avenir de leur pays dans le cadre de l'Accord politique signé le 17 décembre 2015 entre les différentes parties libyennes», a déclaré M. Messahel à la presse à l'issue de

son entretien avec le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye et chef de la Mission d'appui des Nations unies pour la Libye (Manul), Martin Kobler.

Relevant avoir échangé avec M. Kobler les points de vues sur la situation qui prévaut en Libye et discuté des «prochaines étapes» en vue d'une solution de cette crise, M. Messahel a plaidé pour que l'année 2017 soit celle du «retour définitif de la paix et de la stabilité dans ce pays voisin».

Le ministre a expliqué que la solution à la crise est une affaire qui concerne, en premier lieu, les Libyens eux-mêmes, rappelant que l'Algérie «a toujours plaidé pour un dialogue interlibyen franc et direct, sans aucune ingérence étrangère et sans aucune pression sur les différentes parties au conflit».

M. Messahel a affirmé que l'Algérie «continuera à soutenir le processus de dialogue né de l'Accord politique signé sous l'égide des Nations unies».

M. S./APS

Ressources du Sahara occidental, après la décision de la CJUE

## WSRW dénonce la poursuite du transport illégal vers l'Europe

L'Observatoire des ressources naturelles du Sahara occidental (WSRW) a dénoncé samedi, le transport par un navire européen, de produits de pêche du territoire sahraoui vers l'Europe, deux semaines après la décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) interdisant l'application de l'accord commercial entre l'UE et le Maroc au Sahara occidental.

L'ONG a affirmé dans une publication sur son site web, qu'après deux semaines seulement de la décision affirmant que les ressources naturelles du Sahara occidental ne peuvent pas faire partie de l'accord liant Rabat à Bruxelles, un navire européen a été chargé de transporter de l'huile de poisson pêché dans les eaux du territoire sahraoui, qu'il achemine «probablement vers la France».

Il est souligné que dans la soirée du jeudi dernier, le navire «Key Bey» est entré dans les eaux du Sahara occidental. Après avoir attendu toute la journée un feu vert à l'extérieur du port d'El Aayoun, le navire est entré au port, hier vendredi en fin de journée.

L'ONG affirme connaître le navire en question qui a transporté au même titre que d'autres navires, pendant de nombreuses années, de l'huile de poisson du Sahara occidental vers l'Europe.

«Le Key Bey sera le premier navire à défier la décision du 21 décembre de la CJUE», dénonce WSRW qui rappelle que la dernière fois que le même bateau avait transporté une cargaison du Sahara occidental vers l'Europe, c'était en septembre 2016.

Le navire en question a été affrété par

«Sea Tank Chartering», et appartient à deux compagnies norvégiennes, est-il souligné.

L'Observatoire précise avoir envoyé, le 31 décembre, une lettre à l'affruteur alors que le navire n'avait pas encore accosté le port d'El Aayoun, lui demandant de ne pas s'impliquer dans le commerce illégal des ressources du Sahara occidental.

Il rappelle qu'en 2010, le transport illégal de l'huile de poisson vers la Norvège a été critiqué dans un documentaire diffusé par la télévision suédoise, STV, et le débat politique qui s'en est suivi, a poussé le gouvernement norvégien à interdire l'entrée de ces produits en Norvège, sur le principe que le Sahara occidental est un Etat indépendant du Maroc.

WSRW dit n'avoir pas la confirmation de la destination de la prochaine marchandise

transportée illégalement, mais se basant sur les données statistiques passées, elle estime qu'elle se dirige «probablement vers la France».

Le 21 décembre dernier, l'Observatoire avait estimé que la décision de la CJUE affirmant que l'accord commercial de libre échange entre l'UE et le Maroc ne peut pas être mis en œuvre au Sahara occidental, était une «merveilleuse victoire» pour le peuple sahraoui car il «protège» le Sahara occidental de l'exploitation de ses richesses par l'occupant marocain.

WSRW avait alors appelé les membres de l'UE à respecter la décision et à ne pas mettre des obstacles au processus de paix de l'ONU au Sahara occidental, «comme le souhaitent le Maroc et son principal allié, la France».

Rachid M.

Fusillade de Fort Lauderdale

# Le tireur, un ex-soldat inculpé

■ Un ex-soldat américain, ayant abattu cinq personnes à Fort Lauderdale en Floride, a été inculpé samedi par la justice fédérale notamment d'actes de violence dans un aéroport, un crime passible de la peine de mort.

Esteban Santiago a été inculpé pour infraction à la législation sur les armes et acte de violence commis dans un aéroport, précise un communiqué du procureur fédéral, Wilfredo Ferrer. Ces chefs d'inculpation sont passibles de la peine de mort ou de la réclusion à perpétuité. Des inculpations séparées de meurtres pourraient être prononcées par la justice de l'État de Floride, mais aucune décision n'a encore été prise, a déclaré un porte-parole au quotidien local *Sun Sentinel*. L'accusé devrait comparaître pour la première fois lundi devant un tribunal. Alors que les enquêteurs n'excluent pas la piste d'un acte terroriste, plusieurs témoignages de proches et de policiers tendent à indiquer qu'Esteban Santiago,

un ancien soldat de la Garde nationale américaine déployé dix mois en Irak, souffre de troubles mentaux. Agé de 26 ans, le jeune homme a tiré vendredi avec un pistolet semi-automatique de calibre 9 mm dans la zone des bagages à l'arrivée. Il venait d'Anchorage en Alaska, et son avion avait fait escale à Minneapolis (Minnesota), selon le FBI. L'arme se trouvait dans son bagage en soute, comme le permet la réglementation américaine. Esteban Santiago a tué cinq personnes et en a blessé six. Parmi les victimes figurent selon des médias américains une grand-mère de 84 ans, Olga Woltering, qui devait effectuer une croisière avec son époux âgé de 90 ans, un homme de 62 ans, Terry Andres, qui partait en vacances avec sa femme, et un troisième vacancier d'une cinquantaine d'années, Michael Oehme, dont l'épouse a été blessée. La fusillade a eu lieu dans le hall des bagages du terminal 2. Selon les autorités, l'ancien militaire est allé charger son arme dans les toilettes, puis il a ouvert le feu sur des passagers venus récupérer leurs bagages. «Santiago a commencé à tirer, visant ses victimes à la tête jusqu'à ce qu'il n'ait plus de munitions», a précisé le procureur fédéral. Selon le shérif local, il s'est écoulé entre 70 et 80



secondes entre le premier tir et l'arrivée des policiers. Lorsqu'il a épuisé ses munitions, l'homme s'est étendu par terre et s'est rendu sans résistance aux policiers, selon des témoins cités par des médias américains. «Nous continuons à enquêter sur toutes les pistes possibles. Nous n'excluons rien», a déclaré samedi George Piro, agent de la police fédérale (FBI), lors d'une conférence de presse. «Pour le moment, nous continuons à examiner la piste terroriste comme motivation potentielle pour cette attaque», a-t-il dit. Esteban Santiago a quitté l'armée en août et était porteur d'une carte

d'identité militaire. Il a été déployé en Irak d'avril 2010 à février 2011. Il y a deux mois, il s'était rendu dans un bureau du FBI à Anchorage, en Alaska et avait selon la chaîne de télévision CBS déclaré qu'il avait été forcé à travailler pour le groupe État islamique et que la CIA contrôlait son esprit pour l'obliger à regarder des vidéos de l'EI. Pour autant, le nom de Santiago n'a pas été ajouté à la liste des personnes interdites de vol, selon les enquêteurs. Une de ses tantes, Maria Luisa Ruiz, a déclaré au site NorthJersey.com qu'il souffrait de problèmes mentaux. «Il y a un mois environ, il a sem-

blé perdre la tête», a-t-elle affirmé. «Il disait avoir des visions». Pour son frère Bryan Santiago, les autorités n'ont pas pris en charge correctement l'ancien soldat. «Comment pouvez-vous laisser quelqu'un quitter un établissement psychiatrique après quatre jours quand il assure entendre des voix lui disant que la CIA lui demande de rejoindre certains groupes ?», a-t-il critiqué sur la chaîne de télévision CNN. «Tout le monde ne réagit pas de la même manière en rentrant de la guerre. Certains se portent mieux que d'autres», a-t-il ajouté. Une parlementaire démocrate de Floride, Debbie Wasserman Schultz, a posé la question d'un éventuel renforcement de la législation sur les armes, éternel sujet de débat partisan aux États-Unis. «Nous devons nous poser la question du droit des gens de voyager avec des armes, même dans les bagages enregistrés, mais nous devons aussi réexaminer les questions de sécurité dans les zones de récupération de bagages», a dit l'élue démocrate. La brève et sanglante fusillade a créé une gigantesque panique dans l'aéroport, qui a été fermé entièrement. Trois des quatre terminaux ont rouvert samedi à 05h00 heure locale (10h00 GMT), et le terminal 2, où s'est déroulé la tuerie, a été rouvert samedi.



## Points chauds

Retenue

Par Fozuia Mahmoudi

Dès le début de sa campagne atypique et victorieuse des élections primaires républicaines, Donald Trump avait provoqué le scandale en visant la communauté des sans-papiers venant d'Amérique du Sud. Il avait particulièrement visé les immigrés illégaux venant du Mexique, allant jusqu'à accuser le pays voisin d'envoyer aux États-Unis des criminels affirmés. La solution de celui qui a depuis été élu président des États-Unis, lui semblait alors toute simple et consistait à construire un mur entre les deux nations. Un mur qui serait bien sûr payé par le Mexique, celui-ci étant responsable de l'hémorragie de ses ressortissants à la frontière américaine. Aujourd'hui, après avoir été élu, Trump remet sur le tapis sa proposition phare, mais y apporte quelques changements. À moins de deux semaines de son investiture officielle à la Maison-Blanche, le président élu réalise que son plan risque d'être plus difficile à mettre en place que prévu. Vendredi, le milliardaire a fait marche arrière en reconnaissant que son grand chantier serait finalement financé par le Congrès américain. Ou tout du moins, que le Congrès «*avancerait l'argent*», s'est-il empressé de préciser sur Twitter, en assurant que le Mexique devrait «*rembourser plus tard*». Une annonce qui n'a pas été du goût de l'ancien président mexicain, Vicente Fox (2000-2006), visiblement échaudé par des mois d'insultes et de dénigrement de son pays et de ses concitoyens par le nouveau président américain. Et pour faire passer son message, Vicente Fox a utilisé l'arme préférée de Donald : Twitter. Vicente Fox a d'abord opté pour une voie relativement diplomatique avec ce tweet : «*Trump peut demander à qui il veut, mais ni le Mexique ni moi* (en temps que contribuable) *n'allons payer pour son monument raciste. Encore une promesse qu'il ne peut tenir*». Trump, étonnamment, lui qui d'habitude ne perd jamais une occasion de répondre sur twitter, est resté coi face à l'attaque de Vicente Fox. Le 45<sup>e</sup> président des États-Unis s'est contenté, comme si de rien n'était, de souhaiter un joyeux anniversaire à son fils Eric, qui fête vendredi ses 33 ans. Il semble évident que ses conseillers soient intervenus et lui aient conseillé de ne pas envenimer les choses. Aujourd'hui, avec son statut de président élu des États-Unis, il ne peut plus se permettre les guéguerres de bac à sable qu'il apprécie pourtant tellement. Reste à savoir si ces bonnes résolutions tiendront dans la durée et ne sont pas dues aux efforts éphémères des équipes qui l'entourent.

F. M.

Vague de froid sur l'Europe

## 17 morts en Pologne et Italie

L'Europe subissait samedi un pic de froid glacial, avec des températures polaires qui ont fait au moins 17 morts en Pologne et en Italie et recouvert Istanbul d'un manteau de neige. Moscou a connu pour sa part le Noël orthodoxe le plus froid en 120 ans, avec un thermomètre tombé à environ -30°C dans la nuit. À l'origine de cet épisode, qui devait durer jusqu'à hier, des masses d'air polaire descendues de Scandinavie sur l'Europe centrale. Dix personnes sont mortes de froid en deux jours en Pologne où les températures sont tombées en dessous de -20°C dans certaines régions. En Italie, deux Polonais font partie des sept personnes décédées dans la vague de froid qui touche le pays depuis vendredi. Parmi les victimes figurent cinq sans-abri, dont les deux Polonais, en dépit des mesures prises dès la semaine dernière pour les accueillir avant la chute du thermomètre jusqu'à -10°C par endroits. La neige est tombée en abondance sur l'Italie centrale, mais aussi dans les Pouilles (le talon de la botte) où les aéroports de Bari et Brindisi étaient fermés samedi matin, et même en Sicile et dans les îles Eoliennes. Plusieurs liaisons ferroviaires étaient également coupées. En république tchèque, trois personnes dont deux sans-abri sont mortes de froid vendredi et samedi à Prague, où les températures sont

descendues à -15 degrés. En Russie, la température a atteint -24°C à Saint-Petersbourg (nord-ouest), où la police a retrouvé le corps d'un homme mort d'hypothermie dans la nuit de vendredi à samedi. La tempête de neige a gagné la Turquie, paralysant Istanbul où des centaines de vols ont été annulés samedi. Environ 6 000 personnes ont été hébergées dans des hôtels de la métropole du fait de ces annulations. Le trafic sur le détroit du Bosphore, l'un des plus fréquentés au monde, a été interrompu. Pour y pallier, le métro stambouliote devait fonctionner toute la nuit de samedi à hier. En Bulgarie voisine, les corps de deux migrants clandestins irakiens ont été découverts gelés vendredi par des villageois dans une forêt du mont de Strandja (sud-est), près de la frontière avec la Turquie. Un migrant afghan de 20 ans avait déjà été retrouvé mort de froid mardi dans le nord de la Grèce, après avoir traversé la frontière gréco-turque. Les autorités grecques avaient annoncé le mois dernier avoir relégué tous les migrants et réfugiés dans des maisons préfabriquées et des tentes chauffées. Il faisait 0°C samedi à Athènes et jusqu'à -15°C dans le nord du pays. La vague de froid a également touché les pays des Balkans avec des températures atteignant -27°C. Le plateau de Pester, dans le sud-ouest de la Serbie, a été

déclaré en situation d'urgence : l'accès vers des dizaines de hameaux était bloqué par des congères hautes par endroits de 4 mètres. Plusieurs villages de cette zone sont aussi sans eau ni électricités depuis deux à quatre jours. La côte Adriatique est également affectée, notamment la région de Split, en Croatie. Ce port a connu sa température la plus basse depuis plus de 50 ans : -7°C. En France, les températures de la nuit sont descendues en région parisienne jusqu'à -11°C. Plusieurs dizaines de sans-logis et des militants associatifs ont investi samedi après-midi une aile désaffectée de l'Hôtel-Dieu, grand hôpital en plein centre de Paris à côté de Notre-Dame, pour pallier le déficit de logements d'urgence. L'Allemagne a également connu sa nuit la plus froide de l'hiver, avec -26°C enregistrés dans deux villes bavaroises (sud) et -25°C à Oberstdorf (sud-est), alors que le thermomètre chutait à -15°C à Berlin. Les viticulteurs du Bade-Wurtemberg, dans le sud-ouest, ont fini samedi matin de vendanger les baies gelées pour le «*vin de glace*», récoltant des grappes de pinot noir par -11°C. Avec le temps relativement sec des dernières semaines, «*la récolte de vin de glace est une réussite*», s'est réjoui Kilian Schneider, président de l'association régionale des viticulteurs.





## Peinture

# Abderrahmane Bekhti dévoile son exposition «Mysticisme»

■ La contemplation et le désir d'évasion sont également souvent représentés par le peintre dans des toiles où la «tradition et la modernité sont simultanément présentes», en plus d'une ouverture sur le bleu de la mer ou du ciel traduisant une échappatoire «nécessaire à l'âme» aux yeux de l'artiste.

Par Adéla S.

Une exposition d'œuvres de l'artiste peintre Abderrahmane Bekhti, exprimant, dans un style surréaliste, le mysticisme et la contemplation à travers une série de portraits dédiée à la femme, a été inaugurée samedi à la galerie d'art Aïcha-Haddad à Alger.

Intitulée «Mysticisme», cette nouvelle collection du peintre s'inscrit dans la continuité de son travail ou il avait déjà dévoilé des œuvres, basées sur le dessin et le graphisme, montrant des masques entourés de symboles et reflétant plusieurs aspects de la société.

Les visages de femmes sont un élément omniprésent dans les œuvres de Abderrahmane Bekhti qui exprime, dans une première série de toile, faites à l'encre de Chine, la place centrale qu'occupe la femme dans la société algérienne tout en évoquant, par des symboles, un mode de vie sans cesse bousculé par la modernité.

La contemplation et le désir d'évasion sont également souvent représentés par le peintre dans des toiles où la «tradition et la modernité sont simultanément

présentes», en plus d'une ouverture sur le bleu de la mer ou du ciel traduisant une échappatoire «nécessaire à l'âme» aux yeux de l'artiste.

Dans une série d'aquarelles plus chatoyantes, l'artiste peintre suscite la réflexion sur le poids de la société, qu'il soit positif ou négatif, celui de la modernité et du conservatisme sur l'individu algérien et la femme algérienne en particulier.

L'imaginaire et l'environnement de Abderrahmane Bekhti se traduisent également sur toutes ses aquarelles avec des lucarnes sur l'architecture citadine ancienne, les métiers de l'artisanat et la Méditerranée.

En plus de ces dernières toiles, l'artiste a également expo-



sé d'anciennes œuvres sur la même thématique.

Né en 1959 à Cherchell, Abderrahmane Bekhti, très actif

dans le domaine culturel dans sa ville natale, a participé à une vingtaine d'expositions collectives et individuelles depuis les

années 1980. Inaugurée samedi, l'exposition «Mysticisme» est ouverte aux visiteurs jusqu'au 26 janvier. A. S.

## Théâtre universitaire à Oran et Mostaganem

### Neuf pièces en compétition au Festival du théâtre arabe

Neuf pièces de théâtre universitaire entreront en compétition dans le cadre de la 9<sup>e</sup> édition du Festival du théâtre arabe qui se tiendra du 10 au 19 janvier en cours à Oran et Mostaganem, a-t-on appris vendredi auprès des organisateurs.

Lors d'une conférence de presse co-animée avec le wali de Mostaganem, Abdelwahid

Tammar, et le secrétaire général de l'Institut arabe du théâtre, Ismaïl Abdellah, le directeur général de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), Lakhdar Bentourkia, a précisé que ces troupes théâtrales venues de Sidi Bel-Abbès, Tamanrasset, Skikda, Tizi Ouzou, Alger, Mostaganem, Biskra, Sétif et El Oued, entre-

ront en lice pour les trois premiers prix du théâtre universitaire. Le théâtre universitaire sera désormais inscrit dans le cadre du Festival du théâtre arabe, a indiqué Ismaïl Abdellah. Il a rappelé l'existence de plusieurs projets entre son institut et l'ONCI dans le cadre d'un accord entre les deux instances. Dix ateliers sont au programme dans le

cadre du Festival du théâtre arabe à Mostaganem, traitant de différents thèmes en rapport avec le théâtre dont «l'écriture pour les grands», «les concepts de la réalisation», «le théâtre et le patrimoine», «le théâtre et les enfants». Par ailleurs, une rencontre sur «la transition vers l'avenir entre leadership et rupture de la connaissance» verra l'organisation de deux conférences en hommage aux deux martyrs du théâtre algérien, Azzedine Medjoubi et Abdelkader Alloula.

33 œuvres théâtrales sont à l'affiche de cette manifestation culturelle dont huit en compétition officielle, outre l'opérette algérienne «Hiziya», une interprétation théâtrale et musicale écrite par le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi, et l'odyssée «L'Algérie, un voyage d'amour» de l'écrivain décédé Omar Bernaoui, qui seront présentées à la maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki de Mostaganem.

550 artistes algériens et arabes prendront part à cette manifestation qui sera couverte par 34 journalistes. K. L.

## Participation de plus de 20 jeunes à Saïda

### Concours «Star du sud» du rap algérien

Plus de 20 jeunes des wilayas de Saïda, Naâma, El Bayadh et Béchar ont participé au concours «Star du sud» du

rap algérien, organisé samedi à la maison de la culture Mustapha-Khalef de Saïda.

Ce concours d'une journée,

organisé par le ministère de la Culture, a donné lieu à un casting de sélection sur des thèmes sociaux, politiques et de soutien

à des causes arabes, dont la cause palestinienne.

Le public présent a vibré au rythme des chansons proposées par de jeunes talents en herbe dans ce genre musical et les a soutenus.

Le directeur de la culture, Bouarfa Karim, a indiqué que ce concours, organisé sous le patronage du ministre de la Culture et du wali de Saïda, vise à détecter de jeunes talents pour développer leurs performances.

La direction de la culture a mobilisé tous les moyens nécessaires pour la réussite de ce concours national, en plus de la prise en charge des frais d'hébergement et de restauration des jeunes venus des autres wilayas.

La finale du concours «Star du sud» du rap aura lieu le 18 février 2017 à Alger à l'occasion de la Journée du chahid.

Racim C.

R. C.

## Constantine

### Les festivités du nouvel an amazigh drainent une grande foule

Une affluence remarquable des citoyens a été observée samedi au Palais de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa de Constantine, dès l'ouverture des festivités du nouvel an amazigh.

Placées sous le slogan «De Chichnaq à Massinissa, Constantine le rocher de l'histoire», les festivités du nouvel an berbère 2967 ont débuté avec un grandiose défilé de cavaliers en tenues traditionnelles et associations de «baroudeurs» des wilayas de Tizi Ouzou, Boumerdès, Khenchela, Batna, Mila et Constantine.

Les festivaliers ont battu le pavé du Vieux Rocher du stade

Benabdelmalek-Ramdane jusqu'au palais de la culture.

Quarante-cinq exposants des wilayas citées participent à une riche exposition du patrimoine amazigh, matériel et immatériel, qui restera ouverte aux visiteurs toute une semaine, a indiqué Youcef Daoudi, vice-président de l'association Djoussour pour les arts et le patrimoine, initiatrice de la manifestation.

Les visiteurs découvriront ainsi tenues traditionnelles des différentes régions, notamment kabyle et chaouïe, de vieux bijoux d'argent, des poteries, des ustensiles de dinanderie, ainsi que diverses variétés de

gâteaux et mets aux recettes plusieurs fois séculaires.

Constantinoise d'origine mozabite, Malika Khelili Benouh propose aux visiteurs de déguster le couscous aux légumes et «Tazmit», un gâteau délicieux à base de semoule, miel, noix et beurre de ferme.

Une conférence sur la célébration de Yenayer et les origines du calendrier amazigh est programmée durant ces festivités qui seront clôturées par une cérémonie de remise de distinctions aux participants et un concert de musique chaouïe.

## AGENDA CULTUREL

Institut français d'Algérie  
19 janvier :  
Joyce Jonathan, la dernière sensation de la musique française, sera en représentation en Algérie

## Coup-franc direct

Attendre un miracle !

Par Mahfoud M.

**A**vec le faible rendement montré par les Verts lors du match amical face à la Mauritanie, nul doute qu'il faudra attendre un miracle lors de la CAN pour les voir passer au moins aux quarts. Ce n'est pas avec ce visage terne qu'on bâtira une sélection capable de jouer les trouble-fête et essayer d'aller le plus loin possible dans cette compétition africaine. De là à dire que l'EN peut remporter le trophée c'est de la pure fabulation. L'équipe qui souhaite remporter le titre ne fait pas de casting à une semaine du tournoi avec un entraîneur qui ne connaît même pas la valeur de ses joueurs. Une sélection qui souhaite gagner le trophée se prépare convenablement avec un programme bien tracé et étudié et surtout en choisissant des sparring-partners de qualité qui peuvent apporter du rythme dans un match d'opposition intéressant, pas une équipe qui est en dessous du niveau escompté et qu'une équipe régionale pourrait battre. La FAF et son président, Raouraoua, ne semblent pas avoir retenu les leçons du passé et restent comme à chaque fois dans les nuages, tentant de flouer tout le monde en donnant de faux pronostics qui sont loin de toute logique et de la réalité du terrain qui veut qu'on se donne à fond pour réussir l'essentiel et revenir avec les meilleurs résultats possibles.

M. M.

### Judo/Championnat national Excellence Le GSP domine toujours

**LE CLUB** du GS Pétroliers a ajouté trois médailles d'or aux six déjà remportées vendredi, alors que le jeune Riad Denni a créé la sensation en s'emparant du vermeil des moins 60 kg lors de la 2<sup>e</sup> et dernière journée du Championnat d'Algérie (messieurs/dames) Excellence de judo disputée samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger). Les judokas du GSP, de la JSM Chéraga, de l'AS Sûreté nationale (ASSN), du Centre de regroupement des équipes militaires (CRPESM) et du DS Baba-Hacène, se sont partagés l'or de cette journée. Le sociétaire de la JSM Chéraga, Riad Denni (19 ans), a créé une énorme surprise en dominant en finale des -60 kg Salah Chioukh (CRPESM) par ippon après seulement 8 secondes. Le bronze est revenu à Salim Rebbahi (GSP) et Kamel Ouziala (ASSN). «*Je suis très heureux. Sincèrement je ne m'attendais pas à gagner cette médaille devant Chioukh avec qui j'ai fait toutes les sélections nationales jeunes. Je vais continuer à travailler pour me positionner parmi les meilleurs dans ma catégorie*», a déclaré Denni. De son côté, le judoka Zine Wail (GSP) a battu en finale des -66 kg son adversaire Mohamed Gherissi (USM Alger), alors que Bilal Lamouci et Mahfoud Zerrouk (CRPESM) ont complété le podium. Dans la catégorie des moins de -73 kg, une finale «100% CRPESM» était proposée où le dernier mot est revenu à Youcef Nouari vainqueur d'Oussama Djeddi. L'Oranais du CSAJO, Zellat Youcef et Mohamed Merrikhi (ASSN) ont eu la 3<sup>e</sup> place. Chez les dames, Melissa Terkmani (-48 kg) a dominé pour l'or Rania Belhouari du JC Bordj El-Kiffene.

L'Umistie Hadjer Meccerem et la Pétrolière Karima Djebari ont, elles, décroché le bronze. Dans la catégorie des -52 kg, l'expérimentée Moussa Meriem n'a pas trouvé trop de difficultés pour battre en finale sa coéquipière en équipe nationale Faiza Aissahine (DS Baba-Hacène). Dyhia Kechout (ASAM/Tizi Ouzou) et Nesrine Hadel (JC Bordj El-Kiffene) se sont contentées du bronze. En revanche, Ratiba Tariket n'a écarté, que par shido, Yamina Halata (GSP) pour s'adjuger le titre des moins de 57 kg. Amira Medilah (DS Baba-Hacène) et Dounia Benabdellah (OSBJ) ont remporté le bronze. La dernière médaille d'or de la journée a été glanée par Amina Belkadi du DS Baba-Hacène grâce à sa victoire en finale devant Kenza Ait Amar (ASSN). Khadidja Saidi (RAMA) et Aicha Benabderahmane (ASSN) ont eu le bronze.

### Challenge international de cross-country à Chlef Plus de 1 200 coureurs au rendez-vous

**PLUS DE 1 200** coureurs ont pris part, samedi, à la 44<sup>e</sup> édition du traditionnel challenge international de cross-country chahid Ahmed-Klouche de Chlef, qui s'est déroulé sur le circuit de Chekka de la commune du chef-lieu de wilaya. Les athlètes participant à ce challenge, couru sur un circuit fermé de 2 km, sont représentés par 1 287 coureurs issus de 25 wilayas, en plus d'autres venus du Kenya, d'Ethiopie, d'Espagne, du Maroc et de Tunisie. Différentes catégories d'âge (minimes, cadets juniors et seniors filles et garçons) ont pris part à ce cross, en

courant sur des circuits court (4 km) et long (10,35 km), selon la catégorie de chacun. Intervenant à l'occasion, le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, s'est félicité du «*bon niveau d'organisation de la compétition et du travail fourni, en la matière, par la ligue de la wilaya de Chlef*», signalant des démarches entreprises par la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), en vue d'intégrer le challenge de cross-country chahid Ahmed-Klouche dans le «*programme de la Fédération internationale d'athlétisme*».

### Equipe nationale

## Des Verts pas aussi mûrs

■ L'équipe nationale de football n'a pas rassuré ses fans avant-hier soir, lors de son match amical face à la Mauritanie qui s'est déroulé au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Par Mahfoud M.

**M**algré le succès relativement large (3/1), les Verts n'ont pas eu le rendement escompté surtout en première mi-temps, où les poulains du Belge Leekens ont été loin du niveau escompté. Ils n'ont pas inquiété le keeper mauritanien et ont même encaissé un but sur penalty après une erreur du défenseur Belkaroui.

Le sélectionneur national a aligné un onze remanié avec la présence, pour la première fois, du défenseur Mokhtar Belkhit et Sofiane Hanni. Plusieurs joueurs ont été ménagés : Riyad Mahrez, Islam Slimani, Hilal Soudani, Yacine Brahimi ainsi que le gardien de but Rais M'bolhi. Devant des gradins quasiment vides, l'équipe nationale a pêché par un manque de concentration flagrant, ce qui a permis à l'adversaire de prendre confiance au fil des minutes. L'arbitre malien a renvoyé les 22 acteurs aux vestiaires sur un avantage logique des Mauritaniens. Touchés dans leur amour propre, les Verts ont repris du poil de la bête pour contrôler le match, forçant les «Mourabitounes» à reculer d'un cran. Pour sa première titularisation, Sofiane Hanni a réussi à remettre les pendules à l'heure (52') grâce à une belle talonade. Libérés, les Algériens ont appuyé sur le champignon pour accentuer leur domination, ce

Les verts loin de la forme souhaitée



qui leur a permis d'inscrire un second but par Bounedjah. Profitant d'un coup franc botté par Saphir Taider sur le côté droit, le buteur d'Al-Sadd (Div. 1 qatarie) a crucifié le portier mauritanien d'une belle reprise de la tête. Cette deuxième période a été beaucoup plus maîtrisée ce qui a permis à Bentaleb de marquer un troisième but d'une frappe puissante du pied gauche (90'+1), devant la passivité de la défense mauritanienne. Cette sortie amicale a certainement permis au coach national d'avoir une idée claire sur le potentiel de la plupart de ses éléments, en

l'absence de plusieurs cadors. Le jeune défenseur central Bensebaini (Rennes/France), incorporé en seconde période à la place de Belkaroui, peu inspiré, a gagné des points en vue d'une éventuelle place de titulaire dans la charnière centrale. Les deux équipes se rencontreront une seconde fois mardi prochain au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger). Le coach des Verts a beau rassurer les supporteurs, cette situation n'augure rien de bon, à quelques jours du début du tournoi africain.

M. M.

### AS Rome

## Spalletti insiste pour Feghouli

**L'**entraîneur de l'AS Rome (Serie A italienne de football), Luciano Spalletti, a confirmé son intérêt pour les services du milieu international algérien de West Ham (Premier league anglaise), Sofiane Feghouli. «*Aujourd'hui Feghouli est une piste, il ne sert à rien de le cacher puisque vous (les journalistes) avez déjà dévoilé l'intérêt de la Roma pour ce joueur. Mais cela sera sans doute compliqué. Nous y pensons aussi bien pour remplacer un joueur que pour renforcer notre équipe*», a affirmé le technicien romain en conférence de presse. Spalletti s'exprimait à la veille du match en déplacement face au Genoa dimanche (15h00 algériennes) dans le cadre de la 19<sup>e</sup> journée du championnat d'Italie. Le site spécialisé Calciomercato a révélé vendredi que Feghouli aurait donné son accord pour rejoindre l'AS Rome, au moment où le directeur sportif de l'actuel deuxième de Serie A, Frederic Massara, s'est rendu à Londres pour rencontrer les dirigeants anglais et négocier le prêt de

Feghouli avec option d'achat. Selon la presse anglaise, les «Hammers» ont exigé 13 millions d'euros, soit la clause libératoire de Sofiane Feghouli. Le joueur algérien avait rejoint les «Hammers» l'été dernier dans un transfert libre après la fin de son contrat qui le liait avec le FC Valence (Liga espagnole). Feghouli (27 ans) n'a pas été trop utilisé depuis le début de la saison par l'entraîneur croate de West Ham, Slaven Bilic, ce qui explique sa non-convocation

pour la CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février) avec l'équipe nationale. Le coach national, le Belge Georges Leekens, a expliqué lundi dernier, au cours d'un point de presse à Alger, son choix de ne pas retenir Feghouli par le «*manque de compétition*». L'AS Rome va perdre l'Egyptien Mohamed Salah tout au long de la période de la CAN et verrait en Feghouli le joueur ayant le profil recherché pour le remplacer.

### Championnat qatari/Al-Shahania

## Tiaiba et Gourmi libérés

**AL-SHAHANIA** a résilié les contrats des deux attaquants algériens, Mohamed Tiaiba et Khaled Gourmi, six mois seulement après leur arrivée chez le pensionnaire de la division 1 qatarie de football, ont rapporté samedi les médias locaux. Le nouvel entraîneur du club, le Croate Igor Stimac, souhaite recruter de nouveaux joueurs offensifs étrangers, sacrifiant ainsi les deux Algériens pour bénéficier de leurs licences. Son choix s'est porté sur l'Iranien Rahim Zohaïvi et l'Ivoirien Kesse Jean Amangoua, selon les médias. Tiaiba (28 ans) avait pourtant inscrit 6 buts en 13 matches, tandis que Gourmi (30 ans) avait trouvé la faille à 2 reprises en 12 rencontres. Gourmi est annoncé de retour chez son ancienne équipe du MC Alger (Ligue 1/Algérie) alors que Tiaiba, co-meilleur buteur de la Ligue 1 la saison dernière avec 13 buts en compagnie du Libyen Mohamed Zaâbiya (ex-MC Oran) est convoité par le CS Constantine.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Nouvel an amazigh 2967

## Une semaine de festivités non-stop à Boumerdès

UN RICHE programme d'activités culturelles, artistiques et multiples a été concocté dans la wilaya de Boumerdès pour célébrer, à partir de mardi prochain et durant toute une semaine, le nouvel an amazigh 2967, a-t-on appris hier du directeur de la culture de la wilaya. Les festivités, qui seront abritées respectivement au niveau de la maison de la culture Rachid-Mimouni, du Centre culturel islamique et du village Tyzza de la commune d'Aumale, engloberont principalement des expositions mettant en exergue le patrimoine culturel amazigh, son artisanat séculaire (poterie, habits traditionnels) et sa gastronomie populaire, a indiqué à l'APS Djamel Eddine Foughali. Des soirées poétiques d'expression amazighe, des rencontres littéraires et des conférences thématiques axées notamment sur le logement traditionnel amazigh dans la région des Aurès et les traditions et us de Yennayer, sont au program-

me, outre la projection de documentaires. Selon M. Foughali, un programme festif spécial sera aussi organisé par le village Tyzza, représenté, entre autres, par des expositions de toiles mettant en exergue des scènes de la vie quotidienne en Kabylie, ainsi que la vie rurale, présentées respectivement par les artistes Tamani Achour et Louisa Amrani. Des expositions artisanales de poterie, de bois sculpté, d'instruments musicaux, de vannerie et de toiles sont, en outre, prévues au niveau de la place principale du village. Des conférences seront animées dans le même village par les D' Said Bouizghi et Belkacem Babassi de l'université de Tizi-Ouzou. Les enfants n'ont pas été laissés en reste au titre de ces festivités, puisqu'un programme spécial leur a été destiné, fait de contes en tamazight, un concours et de représentations théâtrales.

Hakim B.

### Aïn Defla

## Vingt casemates pour terroristes et trois bombes détruites

VINGT casemates pour terroristes, un canon et trois bombes de fabrication artisanale ont été découverts et détruits par un détachement de l'Armée nationale populaire, samedi à Aïn Defla, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 07 janvier 2017, vingt casemates pour terroristes, un canon et trois bombes de fabrication artisanale à Aïn Defla», note la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a intercepté, à Béchar, un narcotrafiquant à bord d'un véhicule

*tout-terrain chargé de quatre quintaux de kif traité». De même, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi à Tlemcen (2<sup>e</sup> Région militaire) une autre quantité s'élevant à 46,4 kilogrammes». D'autre part, des détachements de l'ANP «ont appréhendé à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, onze contrebandiers et saisi trois véhicules tout-terrain, des outils de détonation, cinq détecteurs de métaux, deux marteaux piqueurs et 1 500 litres de carburant». En outre, «vingt-trois immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été arrêtés à Ouargla, Tlemcen et Relizane», ajoute le communiqué.*

F. H.

### République tchèque

## Une vague de froid fait 3 morts

UNE VAGUE de froid qui sévit en République tchèque a fait trois morts, dont deux sans-abri, entre vendredi et samedi, selon les services de secours d'urgence de la capitale tchèque. La chute des températures, tombées à des niveaux très bas, a causé la mort d'un gardien de parking dans un quartier proche du centre-ville de Prague et deux sans-abri, morts respectivement sur une île de la rivière de Vltava et dans un quartier suburbain, a indiqué le porte-parole des services de secours, Dominik Horn. Selon la mairie, dans la capitale tchèque où vivent environ 1,2 million d'habitants, entre 4 000 et 5 000 personnes sont sans domicile

fixe (SDF), alors que les refuges disponibles offrent environ 800 places. Des températures allant même en-dessous de moins 30 degrés Celsius ont été enregistrées dans la nuit de vendredi à samedi dans certaines vallées montagneuses, dans l'ouest et le sud-ouest de la République tchèque. La plus basse température (-34,6 degrés) a été signalée par une station de mesure à Rokytka Slat, située près d'un marais qui fait partie d'une réserve naturelle inaccessible au public, dans le massif de Sumava, près de la frontière avec l'Allemagne.

Aya H.

## Les récentes émeutes qui ont secoué Bejaia certains accusent une main étrangère



Djalou@hotmail.com

### Boudjima (Tizi Ouzou)

## Mobilisation des lycéens et du P/APC pour réclamer la livraison du lycée

■ Sur les lieux, les lycéens ont été rejoints par leurs camarades mais aussi par les autorités, dont le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Smail Boukharoub, et le représentant de la Direction de wilaya des équipements publics (DEP).

Par Hamid M.

Des centaines de lycéens ont marché hier à Boudjima (21 km au nord-est de Tizi Ouzou), à l'appel d'un collectif de leurs camarades pour réclamer la livraison, dans les meilleurs délais, de leur lycée en chantier depuis 2012. Les protestataires ont pris le départ depuis l'un des deux établissements de leur recasement provisoire, à savoir le collège des chahid Chaalal, avant de se diriger vers le chantier de leur lycée en brandissant des banderoles sur lesquelles ils ont exprimé leur revendication, notamment «A quand le lycée de Boudjima

». Sur les lieux, les lycéens ont été rejoints par leurs camarades mais aussi par les autorités, dont le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Smail Boukharoub, et le représentant de la Direction de wilaya des équipements publics (DEP). Les lycéens ont eu droit à une visite guidée du chantier par le représentant de la DEP qui les a assurés que les travaux de réalisation de leur établissement touchaient à leur fin. Des engagements ont été pris, une nouvelle fois, de livrer ce lycée dans un délai ne dépassant pas une quinzaine de jours par la DEP. Une partie de ces travaux reste

encore à terminer, notamment le revêtement de la cour de l'établissement qui devrait même être entamé aujourd'hui, selon les engagements. Les protestataires ont été quelque peu rassurés par cette nouvelle promesse, mais certains d'entre eux appréhendent qu'elle ne soit tenue à nouveau. Nous avons appris, auprès des protestataires, qu'une délégation composée d'enseignants, du staff administratif et des représentants des lycéens serait reçue aujourd'hui lundi par la direction de l'Education.

H. M.

### Tlemcen/Monoxyde de carbone

## Deux morts asphyxiés et trois autres dans le coma

DEUX enfants sont morts asphyxiés au monoxyde de carbone émanant d'un chauffage et trois autres personnes d'une même famille sont dans un état grave (coma) au niveau du service de réanimation du CHU de Tlemcen, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de la Protection civile. Alertés samedi soir par un citoyen, les éléments de la Protection civile sont intervenus

à hai «Aïn Defla», dans la daïra de Chetouane, pour évacuer en urgence un père et une mère de famille (36 et 27 ans) et leur enfant (4 ans) vers le service des urgences pour recevoir des soins intensifs, a-t-on indiqué. Les corps de deux autres enfants morts (1 et 7 ans) de la même famille ont été transférés vers la morgue du même établissement sanitaire, a-t-on ajouté.

G. H.